



Ville de Durbuy  
Basse Cour, 13  
B- 6940 Barvaux S/O

**AUTORISATION DE CHANTIER ET DE  
POSE DE SIGNALISATION  
144-2018**

Vos références : SWDE 355

Le Bourgmestre de la Ville de Durbuy

Vu l'article 78 de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière (MB 9/12/1975),

Vu l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999),

AUTORISE

l'entreprise « **SPRL SIMON Jean-Luc** »

 Rue du Bourg, 12 à 6666 WIBRIN  061 28 90 93  061 28 90 91

Responsable chantier : M. Jean-Philippe SIMON  0497 97 38 87

effectuant des travaux de raccordement en eau, pour le compte de la SWDE

➤ à DURBUY – Rue de la Haie Himbe (raccordement de deux gîtes, vérifier N°)

**entre le 26 novembre et le 14 décembre 2018**

- à interdire le stationnement aux abords et le long du chantier ;
- à placer la signalisation routière telle qu'elle est imposée par l'Arrêté ministériel du 07 mai 1999 modifiant l'Arrêté ministériel du 01.12.1975 (M.B. 21.05.1999), à l'exclusion de toute autre, tenant compte notamment de la catégorie des chantiers envisagés ; y compris en raison de la disposition des lieux, des signaux C.43 fixant la limite de vitesse à 30 km/h ;
- à mettre en place les signaux B19 et B21 sur le tronçon de voirie concerné.

**L'entreprise prendra toute mesure utile afin de sécuriser les trous et/ou tranchées laissés ouverts (balisage, lampes, ...).**

**La signalisation qui en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption n'est plus justifiée, devra être enlevée ou efficacement masquée.**

L'administration communale de Durbuy dégage toute responsabilité en rapport ou relative aux accidents ou dommages pouvant résulter ou être causés par cette autorisation.



Durbuy, le 22 novembre 2018.

Le Bourgmestre,

  
Philippe BONTEMPS.

**A contacter PRÉALABLEMENT pour état des lieux :**  
**Responsable communal : Jean ANCIA – 0475 55 86 07**

